

Travailler avec du personnel extérieur

Savoir s'organiser au quotidien et respecter le cadre légal



Objectifs

- Identifier les différents cas de recours à du personnel extérieur
- Connaître les obligations imparties au donneur d'ordre et au sous traitant
- Connaître les risques civils et pénaux lors du recours à du personnel extérieur



Profil des stagiaires

Chef d'entreprise, cadres dirigeants, responsable du personnel...



Moyens pédagogiques

- Apport théorique sur la réglementation
- Approche pratique à l'aide de mises en situation et cas concrets
- Formation dispensée à l'aide d'un support de formation



Encadrement de la formation

Formatrice spécialisée en droit social

Informations pratiques

Durée : 1 jour

1 Les différentes formes de recours à du personnel extérieur

- La sous-traitance
- Le prêt de main d'œuvre
- L'intérim
- Le portage salarial
- Les contrats de prestation de services

Etude de cas particuliers : le point sur les conditions de licéité de ces contrats

2 Sécuriser la relation de sous-traitance

- Son cadre légal
- Les vérifications obligatoires
- Les clauses contractuelles à ne pas oublier
- Sa mise en place au sein de l'entreprise
- Les principales infractions et leur sanction

3 La relation entre l'employeur et le personnel extérieur

- Le statut du salarié extérieur (l'obligation de formation, les avantages individuels...)
- Les pouvoirs de l'employeur vis-à-vis du salarié (les pouvoirs de direction, de contrôle et disciplinaire...)
- Le rôle des institutions représentatives du personnel

4 Les sanctions civiles et pénales en cas d'infraction

- Les principales infractions : travail dissimulé, délit de marchandage...
- Les contrôles et sanctions encourues par le donneur d'ordre et le sous-traitant

Exercice pratique : la position de la Cour de cassation en matière de contrôle URSSAF, d'accident du travail...